

Campagne 2024-2025  
n°02 – 07 novembre 2024

## Spécial COLZA

### Gestion des grosses Altises



En cas de doute, sur l'atteinte du seuil de nuisibilité n'hésitez pas à utiliser notre outil en ligne, valable sur petites et grandes :

[Estimation du risque lié aux altises adultes altises](#)

L'intervention ne se justifie que si la culture est en péril et que la disparition de la surface foliaire est plus importante que la croissance. Le seuil indicatif de risque fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25% de la surface foliaire détruite, peut

aider à se positionner sur l'intensité des dégâts observés et la nécessité d'une intervention. A partir de 4 feuilles, l'intervention est inutile car le colza rentre dans une phase de croissance active.

### Désherbage mécanique

Très concurrentiel du colza à l'automne vis-à-vis de l'azote, le ray-grass est au rendez-vous de cette nouvelle campagne. Alors que les applications de prélevée représentent un intérêt stratégique dans la gestion du ray-grass, les impasses et/ou décalages en post levée précoces n'ont pas toujours permis un contrôle précoce de l'adventice. Face aux résistances vis-à-vis des antigraminées foliaires, et les conditions encore trop chaudes pour la propyzamide, pourquoi ne pas mobiliser le levier le plus efficace à ce stade : le binage ?

Sur graminées, l'efficacité moyenne est mesurée à 56% dans nos essais, avec nécessairement une disparité entre l'inter rang et le rang. Une efficacité qui n'a rien à envier aux références herbicides de prélevée, plus encore lorsqu'elles sont déposées en post-levée précoce.

On estime en effet, une efficacité autour de 80% sur l'inter-rang pour

des graminées encore peu développées, à 2-3 feuilles. Au-delà, l'efficacité décroît mais peut tout de même permettre de contrôler une partie des ray-grass. Sur le rang, l'efficacité restera inférieure à 20% (on peut retrouver cette légère efficacité grâce à un effet butage et/ou équipements type doigts kress).

Par ailleurs, vis-à-vis des dicotylédones, dans le contexte du sud où les pressions sont souvent modérées à faibles, le binage pourrait dans bien des situations permettre une impasse herbicide sur dicotylédones.



**Exemple 1:** Binage du colza au stade 4 feuilles, en situations de salissement par les graminées (ray-grass et repousses de céréales)



**Exemple 2:** Binage du colza au stade 6-8 feuilles en situation de salissement par le ray-grass, moutarde et dicotylédones estivales

## Désherbage entrée d'hiver

Dans les situations où le ray-grass pose un problème, la postlevée avec propyzamide (KERB FLO, IELO, etc.) est régulièrement insuffisante. Une application de pré-semis incorporé avec napropamide (COLZAMID) ou de prélevée efficace (type métazachlore minimum 500g associé ou 600g seul) est incontournable pour **un programme optimal**.

Il faut rappeler que la napropamide, en pré semis incorporé est certes contraignante mais reste de loin la solution la plus efficace contre le ray-grass. Dans la gamme des herbicides de prélevée, seuls les produits à base de métazachlore, de dimétochlore, de dmta-P et de péthoxamide sont efficaces sur ray-grass.

Tous les ans, des insatisfactions sur l'efficacité de la propyzamide sont signalées. La première question posée est celle de la résistance. Mais dans les faits, aucune population de ray-grass résistants à la propyzamide n'a été découverte en grandes cultures en France.

Les défauts d'efficacité s'expliquent le plus souvent par des populations plus nombreuses et plus développées au moment de l'application de la propyzamide en entrée d'hiver. Pour optimiser l'efficacité de la substance active, l'application doit se

faire en conditions de sol humide et fraîches ( $t^{\circ}$  du sol inférieure à 10-12 $^{\circ}$ c) et suivi des pluies suffisantes (20 mm dans les 10 jours après application) sur les mois de novembre voire décembre au maximum ; et sur des adventices peu développées. La vigilance est d'éviter les applications avant des précipitations très importantes pour limiter l'impact sur la qualité de l'eau. Enfin, il faut savoir être patient car l'efficacité de la propyzamide se **juge 3 mois après l'application**. Dans un souci réglementaire et de qualité des eaux, **l'application unique est la règle de base**.

## Fertilisation sortie d'hiver azotée et soufrée

Lors de la reprise de végétation, l'azote consommé par le colza depuis la levée jusqu'au repos hivernal est stocké en majorité dans les feuilles et racines. Cet azote sera remobilisé par la plante en particulier vers la tige principale et ramifications, les fleurs puis les siliques et les graines : autant d'azote déjà absorbé qu'il ne sera donc pas utile d'apporter. Il est donc essentiel de comprendre les besoins en azote des colzas pour adapter sa stratégie. La Réglette Azote Colza<sup>®</sup> est l'outil incontournable pour raisonner la fertilisation.



Prendre en compte l'état de son colza pour estimer la dose à apporter

La pesée du colza en entrée puis en sortie hiver, permet d'estimer la quantité d'azote déjà présente dans la plante qui conditionnera, via la Réglette Azote Colza®, la dose d'azote à apporter pour atteindre l'objectif de rendement.

- **Biomasse sortie hiver (SH) : à faire absolument, pour raisonner la dose totale à apporter**
  - Il s'agit de prélever et peser la biomasse aérienne de colza sur 1 m<sup>2</sup> dans le cas d'un semi au semoir céréales ou bien l'équivalent pour les semis au mono-graine (1.67 mètre linéaire pour un écartement à 60 cm ou 1.25 mètre linéaire pour un écartement à 80 cm).

- Une fois les pesées réalisées, les valeurs peuvent être saisies dans l'outil Réglette Azote colza®, au même titre que l'objectif de rendement (moyenne olympique des 5 dernières années). L'outil calcule alors la dose d'azote à apporter sur la parcelle.

L'outil Réglette Azote colza®, labellisé par le CO-MIFER est disponible gratuitement en version smartphone (à télécharger via le playstore) ou en ligne [www.regletteazotecolza.fr](http://www.regletteazotecolza.fr)

A retenir : 1 kg de biomasse aérienne (c'est-à-dire tout ce qui se trouve au-dessus de la surface sol) en sortie d'hiver représente déjà environ 60 unités d'azote absorbé ; dans le cas d'un colza de 2 kg, ce sont déjà 120 unités d'azote mobilisables par le colza qu'il ne sera donc pas utile d'apporter à la reprise.

Optimiser les périodes d'apport

Selon l'état du colza en sortie hiver, et la dose totale d'azote à apporter, la stratégie d'apport sera

différente pour permettre de valoriser au mieux chaque unité apportée. Le tableau ci-dessous indique, selon la dose d'azote à apporter, la stratégie de fractionnement conseillée.

Dose totale à apporter (kg/ha)	Conseil de fractionnement			
	Reprise de végétation (stades C1-C2)	Début montaison (stades C2-D1)	Boutons accolés (stades D1-D2)	Boutons séparés (stade E)
< 80		30 à 40	30 à 40	
80 à 170		40 à 80	< 80	40 à 90
> 170	40 à 50	50 et plus		40 à 60

Apport d'azote : conseil de fractionnement compatible avec la réglementation en vigueur en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie et en région AURA





- **Les « petits colzas »** (biomasse inférieure à 1kg), n'ont pu stocker que peu d'azote avant la reprise de végétation. Il est donc recommandé de réaliser un premier apport dès l'émission de nouvelles feuilles, en reprise de végétation.  
->Il n'est pas nécessaire d'apporter plus de 50 unités sur ce premier apport, car la plante n'aura pas la capacité de tout absorber. Mieux vaut alors conserver les unités d'azote supplémentaire, pour un apport un peu plus tard.
- **Les « gros colzas »** (biomasse supérieure à 1.5 kg), ne présentant pas de signes de faim d'azote, ont stocké suffisamment d'azote pour assurer la reprise végétative voire le début de la montaison, c'est dire la production de tige, pour les plus gros.

->Le premier apport d'azote peut alors être reporté un peu plus tard que sur un petit colza, c'est-à-dire en cours de montaison, voire à l'apparition des boutons.

- **Pour les situations intermédiaires**, les colzas dont la biomasse est comprise entre 1 kg/m<sup>2</sup> et 1.5kg/m<sup>2</sup>, le premier apport se fait en fonction de l'état des colzas, en repérant notamment d'éventuelle signe de faim d'azote.  
-> Dans ces situations, anticiper un premier apport comme sur les petits colzas, peut permettre de jouer la sécurité, au cas où ensuite les conditions climatiques, et de portance, ne permettraient pas d'entrer dans la parcelle en temps voulu.



«Petit colza»  
biomasse < 1kg/m<sup>2</sup>



«Gros colza»  
biomasse > 1,5 kg/m<sup>2</sup>



«Colza intermédiaire»  
biomasse comprise  
entre 1 et 1,5 kg/m<sup>2</sup>

### Ne pas oublier l'apport de soufre

L'apport de soufre sous forme assimilable sulfate est à positionner idéalement avec l'azote autour du début montaison (stade C2, entre-nœuds visibles, c'est-à-dire apparition de la tige). Les 75 unités recommandées permettent de compenser les exportations par la culture et offre le meilleur rapport rendement/qualité de la graine. Une disponibilité insuffisante entraîne des pertes de rendement pouvant atteindre 10 à 20 q/ha dans les cas les plus graves. En cas d'apport régulier de produit organique, le risque de carence en soufre est plus limité. Mais en année difficile, des carences peuvent s'exprimer. Adapter la dose apportée.

Les facteurs de risques de carence sont nombreux :

- absence d'apport de soufre dans la rotation avec l'utilisation systématique d'engrais ne comportant que de l'azote.
- apport de soufre trop précoce, réorganisation de l'apport en soufre organique (non assimilable).
- sols froids du fait d'un hiver marqué qui se prolonge tardivement et/ou d'un début de printemps frais, entraînant un retard de la minéralisation.
- lessivage des formes SO<sub>4</sub>, aggravé lorsque la pluviométrie cumulée des mois de novembre à février est supérieure à 350 mm.

**ARVALiS**

**Terres Inovia**  
Fogronomie en mouvement

Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 -34875 LATTES  
Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

Avec le concours de :

- Alpilles Céréales, Arterris, CAPL, Duransia, Ets Magne, Ets Garcin, Coopérative de Fontvieille.
- Ets Perret, Ets Touchat, Ets Perris, Semences de Provence, Actisem, Semences de France, JEEM, SCAD, Vernazobres Frères.
- Chambres d'Agriculture 11, 13, 30, 34.
- BRL, SCP, Lycées agricoles d'Aix Valabre et Nîmes Rodilhan.